

BOUGAMAP - Contrat Légumes - « La Galerie » – Hiver 2023-24

Par cette souscription, je recevrai des légumes frais, biologiques donc cultivés sans herbicide ni pesticide, disponibles à mesure qu'ils mûrissent et elle me permettra de connaître notre agriculteur partenaire.

Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la récolte de la saison.

Durée de la souscription sur **20 distributions** du : **7 novembre 2023 au 16 avril 2024**
(il n'y aura pas de livraison les 26 décembre 2023 & 2 janvier, 27 février et 5 mars 2024).

Les distributions ont lieu le mardi de **18h15 à 19h15** :

– à la **Ferme des 9 Journaux** (Bouguenais bourg) / **rue des Écoles** (Les Couëts),

J'apporte mon panier, mes sacs et contenants pour emballer mes produits.

	Petit panier	Grand panier	
	12 €	17 €	périodes d'encaissement
paiement	20 semaines		
1 chèque	240 €	340 €	novembre
2 chèques	120 €	170 €	novembre & février
3 chèques	80 €	114 € + 2 x 113 €	novembre, janvier et mars
6 chèques	40 €	2 x 56 € + 4 x 57 €	mensuel

Les chèques sont à libeller à l'ordre de « Philippe Serrier » et à remettre le jour de l'inscription.

Le concept des AMAP puise sa force dans le lien à la terre nourricière.

Le paysan devient « cultiv'acteur » et chacun de ses actes s'articule avec conscience autour des axes majeurs du concept des AMAP : économique, social, environnemental.

Le partenaire-mangeur devient « consomm'acteur » et formalise son adhésion à l'AMAP en accédant à une part de la récolte par un paiement d'avance, par sa participation active à la rencontre de la Terre nourricière.

*Être inscrit à Boug'AMAP, c'est aussi s'engager à faire au minimum **DEUX permanences** par saison.*